

EN DÉPIT DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

L'ALGÉRIE MAINTIENT LE SACRIFICE DE L'AÏD EL-ADHA

Page 2

AFFAIRE DE L'HÔPITAL DE BOUIRA

LA DSP DÉNONCE, LE DIRECTEUR TÉMOIGNE

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4046 | Jeudi 16 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

554 NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS ET 12 AUTRES DÉCÈS

Page 16

SELON LE PR SALIM NAFTI

L'ALGÉRIE FAIT FACE À UNE "DEUXIÈME VAGUE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19"

L'Algérie connaît bel et bien une "deuxième vague" de la pandémie de la Covid-19, estime le pneumologue le Pr Salim Nafti, qui alerte sur le fait que le virus est devenu plus contaminant.

Page 2



AGRESSIONS SUR LE CORPS MÉDICAL

TEBBOUNE DEMANDE L'ÉLABORATION D'UNE LOI

Page 3



FOOT/REPRISE DE LA COMPÉTITION

LE BUREAU DE LA FAF RENVOIE LA BALLE À L'AGEX

Page 16

SELON LE PR SALIM NAFTI

L'Algérie fait face à une "deuxième vague de la pandémie de la Covid-19"

L'Algérie connaît bel et bien une "deuxième vague" de la pandémie de Covid-19, estime le pneumologue le Pr Salim Nafti, qui alerte sur le fait que le virus est devenu plus contaminant.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Nous sommes actuellement dans une période assez difficile de la pandémie du coronavirus. Nous venons de dépasser les 500 cas diagnostiqués durant ces 24 dernières heures. On parle de rebond et de recrudescence... mais, je m'excuse, c'est une deuxième vague comme cela a été observé un peu partout dans le monde. Ce qui se passe ailleurs se passe aussi chez nous", affirme, catégorique, le Pr Nafti dans une déclaration à TSA.

L'Algérie a franchi le cap des 500 nouveaux cas quotidiens, hier mardi, avec 527 nouvelles infections recensées, ce qui porte le total à 20.212 cas confirmés depuis le début de l'épidémie.

Selon le Pr Nafti, cette deuxième vague est la conséquence du relâchement de la



population suite au déconfinement partiel. "Il a fallu un petit déconfinement pour laisser les gens prendre les transports en commun et la réouverture des commerces" pour qu'il y ait une augmentation de la contagiosité, a-t-il regretté. "De plus, ce virus est apparemment devenu plus contagieux. Aujourd'hui, on parle de super contaminants, c'est-à-dire des personnes qui contaminent 20 personnes dans les 24 à 48 heures, alors qu'avant ça ne dépassait pas 3 cas. Ceci explique le nombre effarant des cas dont il faudra bien sûr s'occuper", fait observer le pneumologue.

Application des mesures sanitaires :

Faire preuve de rigueur

Si le Pr Salim Nafti salue les mesures prises par les autorités pour endiguer la pandémie, mais "pour qu'elles soient efficaces, ces mesures doivent être appliquées avec beaucoup plus de rigueur".

Selon lui, la rigueur suppose de sanctionner "tous ceux qui ne respectent pas les consignes sanitaires pour casser la chaîne de transmission et la propagation du virus au sein de la population". "La rigueur s'impose par la force de la loi à tous les niveaux", juge Pr Nafti qui insiste fortement sur le port du masque. Le Pr Nafti

signale toutefois que certains masques vendus sur le marché ne répondent pas aux normes en plus de leur cherté.

"Il faudra que l'Etat et la société civile contribuent pour permettre à la population dans sa majorité d'être protégée. Sinon, nous irons encore une fois vers une nouvelle recrudescence et à ce moment-là ça va être le drame auquel nous ne pourrions pas faire face", prévient ce spécialiste des maladies respiratoires.

"On a fait payer un lourd tribut au corps médical"

L'ex-chef du service pneumo-phtisiologie du CHU Mustapha prévient que si les mesures barrières, en particulier le port du masque, ne sont pas respectées, les structures de santé vont être davantage dépassées. "Nos confrères, qui sont déjà dans un état de burnout assez considérable, sont épuisés et n'ont pas pris de congé depuis plus de 3 mois. Il faut dire qu'on a fait payer un lourd tribut au corps médical durant cette pandémie, le nombre de médecins et de paramédicaux touchés est très élevé", signale le Pr Nafti. "Je ne suis pas pessimiste et je ne noircis pas la situation, mais je dis que la situation est sérieuse", conclut-il.

R. R.

VISA FRANCE

Fermeture du centre TLS d'Annaba jusqu'à nouvel ordre

Le centre de traitement de visas pour la France TLScontact d'Annaba sera fermé à partir de ce jeudi jusqu'à nouvel ordre, a annoncé TLS dans un communiqué diffusé hier mercredi sur sa page Facebook. "En raison de la crise liée au Covid-19, nous informons notre aimable clientèle que sur instruction du Consulat général de France à Annaba et Constantine, le centre TLScontact d'Annaba suspendra la réception des demandeurs de visas pour la France jusqu'à nouvel ordre. Le centre sera donc complètement fermé dès demain jeudi 16 juillet", indique TLS.

"Nous mettons à la disposition des demandeurs n'ayant pas pu récupérer leurs passeports le service d'expédition par courrier express EMS", précise la même source. Pour ce faire, les demandeurs devront vérifier sur leur compte TLS la disponibilité de leur passeport dans l'un des centres, puis se déplacer à la Poste pour effectuer le paiement de la prestation (versement de 1200 dinars au compte CCP de TLScontact).

Il faudra enfin envoyer la preuve du versement effectué à l'adresse email de TLS (contact.courrier@tlscontact.com) en "précisant le numéro de référence de votre demande de visa, vos nom et prénom, votre date de naissance ainsi que l'adresse complète à laquelle vous souhaitez recevoir votre passeport (toutes ces informations sont essentielles pour l'envoi de votre passeport)", indique TLS contact.

R. N.

POUR LES PAYS EUROPÉENS

L'Algérie, une destination "sûre"

PAR RACIM NIDHAL

Malgré la nette remontée du nombre de contamination à la COVID-19, ces derniers jours, battant même les records depuis l'apparition du virus, la majorité des pays européens a estimé que l'Algérie reste un "pays sûr" pour les voyages de leurs ressortissants.

En effet, lors de l'examen mardi par la réunion des diplomates de l'opportunité de retirer l'Algérie et le Maroc de la liste des pays "sûrs" qui a été entre autres proposé par la France, selon l'agence Reuters, la plupart des pays de l'UE se sont opposés,

estimant que les chiffres demeurent "relativement faibles".

La France, principal partisan de l'exclusion de l'Algérie de la liste, a déclaré, selon Reuters qu'elle adopterait des mesures nationales pour exclure l'Algérie de la liste des pays autorisés à entrer en France. Autrement dit, pour Paris, l'Algérie reste un pays à risque compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes infectées par la COVID-19. Mais à l'échelle européenne, les deux pays d'Afrique du Nord devraient rester pour l'instant sur la liste sûre qui subit par ailleurs une mise à jour régulière.

L'Union européenne a décidé de retirer la Serbie et Monténégro de la liste de pays sûrs, et n'a même pas discuté de l'inclusion des États-Unis étant donné la forte augmentation des cas de coronavirus. Notons que les treize pays figurant dans la liste des pays sûrs de l'Union européenne sont : l'Algérie, l'Australie, le Canada, la Chine, la Géorgie, le Japon, le Maroc, la Nouvelle Zélande, le Rwanda, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay.

R. N.

"JE PRÉFÈRE QUE LES GENS MEURENT DE FAIM QUE DU COVID-19"

Le dérapage du wali de Djelfa !

Confrontés à la crise sanitaire du coronavirus, les walis continuent de se distinguer par des propos surréalistes. Celui de Djelfa déclare clairement qu'il préfère que les gens meurent de faim que du Covid-19. Interpellé au cours d'une conférence de presse sur les difficultés socio-économiques auxquelles fait face la population soumise au confinement, le wali a eu cette réponse : "La responsabilité n'est pas facile. Avant de prendre la décision de fermer, j'ai pensé au simple citoyen, au maçon, à l'électricien, au menuisier... C'est pour cela, avant de prendre une décision finale, nous avons pris en considération toutes ces choses-là. Mais comme il s'agit d'une question de vie ou de mort, je préfère que les gens meurent de faim que du Covid-19". Avant lui, le wali de Sétif s'était distingué aussi par des propos hallucinants, quand il avait annoncé le durcissement du confinement dans plusieurs communes de sa wilaya. "Frappes-le, il se corrigera", avait-il déclaré. Ce mardi, une vidéo partagée sur les réseaux sociaux, montre un vif échange entre le premier responsable de la wilaya d'Oran et un professeur en médecine, après que celui-ci eut soulevé la question du manque d'oxygène dans son service.

R. N.

Le sacrifice de l'Aïd el-Adha maintenu, sous conditions

L'Algérie maintient le sacrifice de l'Aïd el-Adha, en dépit de la pandémie de coronavirus qui connaît une flambée depuis fin juin.

La commission des fetwas du ministère des Affaires religieuses a émis en effet ce mardi 14 juillet une fetwa concernant le sacrifice du mouton à l'occasion de l'Aïd el-Adha qui survient cette année dans une conjoncture particulière marquée par la pandémie de Covid-19. La commission autorise le maintien du rituel, sous certaines conditions. Elle rappelle que "la vie humaine est précieuse" et que les citoyens sont tenus de "respecter les priorités" dans cette conjoncture, en effectuant le rituel dans des conditions qui "préservent la santé publique". La commission souligne que le rituel du sacrifice du mouton est une sunna que ne sont pas tenus d'honorer "ceux qui ne peuvent pas acheter le mouton, notamment dans cette conjoncture qui affecte le pouvoir d'achat des familles, ainsi que ceux qui ne peuvent pas réunir toutes les conditions sanitaires nécessaires ainsi que ceux qui craignent la propagation du virus". La fatwa autorise par ailleurs les citoyens à effectuer le rituel du sacrifice pendant les deuxième et troisième jours de l'Aïd et ce, afin d'éviter les regroupements. La commission appelle en outre les citoyens à éviter l'abattage des moutons dans la rue.

R. N.

L'appel poignant d'un professeur au CHU de Constantine

La flambée du Covid-19 qui touche l'Algérie depuis fin juin se traduit par un afflux massif des patients, dans les grands hôpitaux du pays, comme le CHU de Constantine. "Nous recevons un flux incessant de patients", témoigne Pr Nassim Nouri chef du service endocrinologie et diabétologie au CHU de Constantine. Le professeur fait part de "flux massifs" de personnes qui viennent consulter, signalant une surconsommation d'oxygène. "Si bien que nous arrivons à consommer presque 10.000 litres d'oxygène en 24 à 48h, ce qui pose beaucoup de problèmes", avoue le praticien. Selon le Pr Nouri, même si les moyens de protection existent, ils sont vite épuisés faisant part d'une surconsommation de bavettes et de surblouses par les personnels soignants.

Des citoyens inconscients et des personnels soignants épuisés

Il fait état aussi de l'épuisement des personnels soignants, citant notamment les praticiens des services des maladies infectieuses, de médecine interne et de pneumologie qui font face à l'épidémie depuis 5 mois. "Parfois, des personnes affolées arrivent par groupes de 5 à 6 voire 10 personnes accompagnant des proches. Ils veulent avoir des soins le plus rapidement possible. Il arrive qu'ils s'introduisent à l'intérieur même de la structure de consultations Covid, où la charge virale est au plus haut, sans bavettes ou avec mais sous le menton, de telle façon qu'ils respirent le virus", déplore le professeur qui fait état de comportements agressifs de la part des accompagnateurs.

"Nous avons du mal à suivre..."

Ces comportements irréfléchis comportent des risques majeurs. "Ces personnes finissent par arriver 10 à 15 jours après en ayant peut-être perdu ce parent ou bien ce parent est encore hospitalisé et ces personnes elles-mêmes infectées et ce sont des familles entières", relève Pr Nouri. "En tant que soignants, nous avons du mal à suivre, parce que les autres pathologies persistent en même temps que le Covid s'installe dans la durée. Nous espérons pouvoir tenir le coup et nous demandons surtout à la population de respecter les gestes barrières, en particulier le port de la bavette", souligne Pr Nouri qui répond aux personnes qui rechignent encore à porter le masque. "Certains se plaignent du fait que la bavette les fait suffoquer. Nous leur disons qu'il vaut mieux suffoquer avec la bavette que de l'être en ayant 15 litres d'oxygène dans le nez sans pouvoir respirer. Assister à une personne qui suffoque en direct est un malheur que je ne souhaite à personne", témoigne-t-il.

ORAN

Une femme écroquée pour agression sur le personnel médical

Le juge près le tribunal d'Oran a placé, mardi soir, une femme en détention provisoire dans une affaire d'agression et d'insulte aux personnels médicaux du CHU "Dr Benzerdjeb", a indiqué hier un communiqué de presse du procureur de la République du tribunal. Le procureur de la République, Hadj Kaddour Boucif, a souligné dans ce communiqué que "sur la base d'une plainte du directeur du CHU d'Oran contre la mise en cause, nommée K.S pour avoir pris des images et des diffamations au sein du service des urgences, et de les avoir publiées sur les réseaux sociaux, une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la Sécurité de wilaya. Il a ajouté "qu'il a été révélé au cours de l'enquête sur ces faits, que la prévenue a répété des expressions honteuses aux personnels médicaux et aux services administratifs de l'hôpital. Elle a mentionné également des expressions portant atteintes aux symboles de la guerre de libération nationale, liés notamment aux crânes des révolutionnaires récemment récupérés". La mise en cause a été présentée devant le parquet de la République et a fait l'objet d'une comparution immédiate pour "insulte à un fonctionnaire durant l'exercice de ses fonctions, insulte à un corps constitué, diffamation et prise d'images et leur publication sans autorisation de la personne concernée et atteinte aux symboles de la guerre de la libération nationale, conformément à l'article 151 du Code pénal et aux articles de loi 99/07 sur le moudjahid et au martyr", a-t-il souligné. Il est prévu que le tribunal d'Oran rendra son verdict dans cette affaire lors d'une audience programmée aujourd'hui, a ajouté le communiqué. Des images publiées récemment sur Facebook par l'accusée, connue dans le milieu artistique local sous le surnom de "Djaponia", les montrant dans une situation hystérique, en sillonnant les couloirs des urgences médico-chirurgicales du CHU, donnant ainsi l'impression de pourchasser les staffs médicaux, et les accusant de négligence en utilisant des propos jugés "inappropriés".

R. N.

AGRESSIONS SUR LE CORPS MÉDICAL

Tebboune demande l'élaboration d'une loi

Le président Abdelmadjid Tebboune a décidé d'élaborer un texte de loi, visant à protéger les membres du corps médical des agressions verbales et physiques lors de l'exercice de leurs fonctions, annoncent les services du Premier ministre, dans un communiqué publié avant-hier mardi 14 juillet.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Monsieur le président de la République a décidé de consolider et de renforcer, par un texte de loi, le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République", lit-on dans le communiqué.

"Ce dispositif vise à prémunir le corps médical de toute agression ou violence, qu'elle qu'en soit sa forme, le moyen ou l'auteur, dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la nation", précise la même source.

Dans le même cadre, ajoute le communiqué, les ministres de la Justice et de l'Intérieur, les chefs de la police et de la gendarmerie ainsi que les walis ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires "pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à



l'encontre des auteurs de ces violations".

Cette annonce intervient au lendemain de la tentative d'agression du directeur de l'hôpital de Bouira, qui a dû se jeter par la fenêtre de son bureau pour fuir ses agresseurs.

-Zeghmati ordonne l'arrestation "immédiate" des auteurs

Les auteurs d'agressions contre les personnels hospitaliers en Algérie sont avertis. Les procureurs de la République sont instruits d'ordonner immédiatement leur arrestation, selon un communiqué du ministère de la Justice.

Dans une note adressée aux PG, Belkacem Zeghmati donne des instructions relatives à la nécessité de procéder à l'arrestation "immédiate" des personnes qui se rendent responsables d'actes d'agressions à l'égard des personnels hospitaliers, de procéder à leur placement en garde à vue pour ensuite les déférer obligatoirement devant le procureur de la République.

"A la suite de la multiplication des actes d'agressions à l'encontre des praticiens du

corps médical, paramédical et les gestionnaires des établissements de santé, le ministre de la justice garde des Sceaux, a adressé une instruction à l'adresse des Procureurs généraux au niveau des juridictions, d'un côté pour les sensibiliser à ce phénomène, et d'un autre côté pour les inviter à traiter avec vigueur que dicte la conjoncture sanitaire que traverse actuellement le pays", lit-on dans un communiqué diffusé par le ministère de la Justice.

Dans sa note, le ministre de la Justice plaide en faveur de lourds réquisitoires à l'encontre des prévenants et de faire appel des décisions qui sont contraires à ces réquisitoires.

En pleine pandémie du Covid-19, plusieurs personnels soignants ont été agressés verbalement et souvent physiquement par des citoyens soit à la recherche d'une prise en charge médicale ou des accompagnateurs de personnes infectées par le virus. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux témoignent de ces agressions.

L. B.

AFFAIRE DE L'HÔPITAL DE BOUIRA

La DSP dénonce, le directeur témoigne

PAR CHAHINE ASTOUATI

La direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Bouira réagit à l'incident qui s'est produit à l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya, lorsque le directeur s'est jeté de la fenêtre de son bureau pour fuir un groupe de citoyens qui l'encerclaient.

L'incident s'est produit lundi vers 16h. Le directeur Boutmer Djamel, encerclé par des citoyens, s'est jeté de la fenêtre de son bureau sis au deuxième étage, rappelle la DSP pour qui le responsable a échappé miraculeusement à la mort.

La DSP déplore que les agressions physiques et verbales contre les personnels soignants sont fréquentes quasi quotidiennes à l'hôpital Mohamed-Boudiaf et "dénonce avec force ces comportements irresponsables".

"Ces comportements sont de nature à affecter le moral des personnels soignants mobilisés depuis cinq mois au profit des malades, notamment ceux atteints de Covid-19", estime la DSP, ajoutant qu'il est inconcevable qu'en cette période sensible que traverse le pays, des médecins, des paramédicaux et des administratifs, avec tous les sacrifices qu'ils consentent, doivent faire face à ces comportements. Dans son communiqué, la DSP ne précise

pas les motivations de ceux qui sont à l'origine de l'incident et n'annonce ni un dépôt de plainte ni aucune autre action à leur encontre. Elle se contente d'émettre le souhait que cela ne se reproduise plus.

Sur la chaîne de télé BRTV, le directeur de l'établissement a apporté son témoignage, confirmant qu'il s'est jeté par la fenêtre de son bureau pour fuir des citoyens qui voulaient récupérer la dépouille d'un parent mort du Covid-19 avant même de connaître les résultats des tests, ce qui est contraire à la réglementation.

Djamel Boutmer a néanmoins assuré qu'il est sain et sauf et qu'il n'a pas été blessé, contrairement à ce qui a été rapporté.

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Bouira réagit à l'incident qui s'est produit à l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya, lorsque le directeur s'est jeté de la fenêtre de son bureau pour fuir un groupe de citoyens qui l'encerclaient.

L'incident s'est produit lundi vers 16h. Le directeur Boutmer Djamel, encerclé par des citoyens, s'est jeté de la fenêtre de son bureau, sis au deuxième étage, rappelle la DSP pour qui le responsable a échappé miraculeusement à la mort.

La DSP déplore que les agressions physiques et verbales contre les personnels soignants sont fréquentes quasi quoti-

diennes à l'hôpital Mohamed-Boudiaf et "dénonce avec force ces comportements irresponsables".

"Ces comportements sont de nature à affecter le moral des personnels soignants mobilisés depuis cinq mois au profit des malades, notamment ceux atteints de Covid-19", estime la DSP, ajoutant qu'il est inconcevable qu'en cette période sensible que traverse le pays, des médecins, des paramédicaux et des administratifs, avec tous les sacrifices qu'ils consentent, doivent faire face à ces comportements.

Dans son communiqué, la DSP ne précise pas les motivations de ceux qui sont à l'origine de l'incident et n'annonce ni un dépôt de plainte ni aucune autre action à leur encontre. Elle se contente d'émettre le souhait que cela ne se reproduise plus.

Sur la chaîne de télé BRTV, le directeur de l'établissement a apporté son témoignage, confirmant qu'il s'est jeté par la fenêtre de son bureau pour fuir des citoyens qui voulaient récupérer la dépouille d'un parent mort du Covid-19 avant même de connaître les résultats des tests, ce qui est contraire à la réglementation.

Djamel Boutmer a néanmoins assuré qu'il est sain et sauf et qu'il n'a pas été blessé, contrairement à ce qui a été rapporté.

C. A..

Turquie, Indonésie, France, Tunisie... Les SOS des Algériens toujours bloqués à l'étranger

Les ressortissants algériens bloqués à l'étranger lancent un nouvel appel de détresse. Près de cinq mois depuis la fermeture des frontières, en raison de l'épidémie du coronavirus, ils interpellent, une fois de plus, le président Abdelmadjid Tebboune pour mettre fin à leur calvaire. Sur des groupes Facebook, des Algériens bloqués en Europe, en Asie, en Amérique ou en Afrique, guettaient depuis dimanche soir les décisions du dernier Conseil des ministres.

PAR RAYAN NASSIM

Is espéraient ainsi de lire dans le communiqué une décision concernant leur rapatriement en Algérie. "Silence radio". Outre la visite du Ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en Italie et la décision d'acquiescer des unités de production usagées de l'étranger, le communiqué n'annonçait aucun vol de rapatriement. Les déclarations de Sabri Boukadoum plus tôt dans la journée, au forum du quotidien Echaab, durant lequel il a armé que les Algériens bloqués à l'étranger "retrouveront bientôt leur pays", ne semblent pas les rassurer. Leurs situations est de plus en plus précaire, voire "insupportable", selon les témoignages de plusieurs personnes à 24H Algérie. En Turquie, en Allemagne, en Indonésie ou même en Tunisie, pays frontaliers à l'Algérie, ils sont "abandonnés à eux-mêmes, sans ressources nancières, sans un toit", lorsqu'ils ne sont pas aidés par des membres de la diaspora ou des associations caritatives. Dans certains pays, après avoir été pris en charge par les autorités consulaires durant quelques semaines, celles-ci "ne peuvent plus assumer de telles charges". "Nous ne pouvons rien faire sans une décision du président", leur dit-on. "Beaucoup dorment dans les rues", en Turquie, malgré les précédents vols de rapatriements, en avril puis en juin, ils sont encore "plusieurs centaines" de ressortissants algériens à errer dans les rues d'Istanbul. "Nous sommes bloqués en Turquie depuis le 17 mars, suite à la fermeture de l'espace aérien algérien. Nous sommes, depuis, dans une misère inimaginable. Nous manquons de ressources nancières pour satisfaire les besoins les plus élémentaires et nous n'avons plus aucun toit pour dormir", fait savoir Yacine, père de deux filles, à 24H Algérie. Après le premier vol de rapatriement, le 04 avril dernier, "l'ambassade nous a hébergés dans 13 hôtels à Istanbul. Nous avons été mis à la porte au bout de 20 jours, faute de paiement", fait-il savoir. "Nous vivons depuis de la charité des associations et de quelques bienfaiteurs qui nous aident. Ils nous ont pris en charge pendant quelques jours mais, hélas, leurs ressources sont aussi limitées", poursuit-il. Les Algériens bloqués à Istanbul ont alors décidé de se rendre à l'aéroport de la ville pour y passer leurs nuits, espérant un vol de rapatriement. "Nous avons passé cinq nuit avant que les forces de l'ordre turques ne nous obligent à quitter les lieux". Eparpillés actuellement dans les rues de la métropole turque, les ressortissants algériens envisagent, selon Yacine, de revenir à l'aéroport d'ici quelques jours. "Nous n'avons nulle part où aller. Beaucoup dorment dans les rues d'Aksaray et de Sirinevler, dont des personnes âgées, des femmes ou des enfants de bas âges. Ils sont nourris grâce aux Algériens résidents ici mais certains passent leurs nuits sans avoir avalé quoi que ce soit", ajoute-t-il.

M. L. est bloqué en Indonésie, à plus de 12.200 kms de l'Algérie. "C'est difficile, psychologiquement surtout, de se savoir aussi loin de sa famille, ses enfants, ses proches et amis. Inquiets à la fois pour eux



et pour nous. Moi je suis un cas particulier. J'étais ici en mission et me suis retrouvé bloqué. Mais ma compagnie m'a pris en charge jusqu'ici", précise-t-il. D'autres Algériens, actuellement à la capitale Jakarta ou à Bali, "n'ont pas cette chance. Ils sont livrés à eux-mêmes, sans le sous. En plus, deux couples sont à Bali pour une lune de miel... qui s'est transformée en cauchemar. Vous imaginez ?". Les ressortissants algériens ont bien contacté l'ambassade d'Algérie, au lendemain de la fermeture des frontières, à la mi-mars. "Les frontières ont été fermées pour tous, mêmes aux Algériens résidents en Algérie. Ce qui n'était pas le cas dans d'autres pays", fait-il remarquer. "Je me suis inscrit à l'ambassade comme Algérien bloqué à Jakarta, en Indonésie. Les autres ont fait de même mais bien évidemment l'ambassade ne pouvait rien faire pour eux. Les autorités consulaires étaient elles-mêmes surprises par cette décision et n'avaient aucun budget pour prendre en charge les gens". Tout comme en Turquie, "c'est les Algériens résidents ici en Indonésie qui se sont mobilisés pour aider ces malheureux au de leur fournir un toit et de la nourriture. Ensuite, vers la fin du mois sacré de ramadan, l'ambassade a apparemment reçu un budget pour la prise en charge", des ressortissants algériens, placés dans des hôtels. Un hébergement qui n'a duré que 25 jours. "Rebelote, nous sommes revenus au plan initial".

Les Algériens d'Indonésie se sont montrés très solidaires. Mais, il faut considérer le fait que nous vivons une pandémie mondiale qui a un impact sur la vie des gens, même résidents, ils ne peuvent pas aider éternellement. Ils ont aussi une famille à nourrir, des problèmes avec leurs employeurs car les restrictions budgétaires se font partout en ce moment, rappelle M.L. "J'ai notifié à l'ambassade plusieurs fois des vols disponibles entre Jakarta et Dubai ou Jakarta et Doha. Mais nous ne pouvons pas prendre un avion sans compter que le second trajet depuis Dubai/Doha vers Alger sera assuré. Nous voulions rejoindre les Algériens qui allaient être rapatriés de Dubai. Mais malheureusement, nous sommes bien coincés", raconte-t-il. Hier, les autorités

indonésiennes ont annoncé que les Algériens détenteurs d'un visa gratuit ont 30 jours, à compter du 13 juillet, pour quitter le pays. Sinon, "ils seront soumis aux sanctions de l'administration de l'immigration". Vives inquiétudes pour les personnes âgées Yasmina, elle, est bloquée aux Pays-Bas, où elle s'était rendue en mars pour une visite familiale de 10 jours. "Nous avons contacté le consulat. Nous avons été là-bas pour qu'ils prennent nos informations, avons signé une feuille pour accepter d'être placé en quarantaine une fois en Algérie. On nous a indiqué que le vol de rapatriement se fera de la Belgique". Mais depuis 2 mois, "silence radio". "Les autorités consulaires elles-mêmes se trouvent dans un ou total. De nombreux Algériens sont bloqués ici, dont des étudiants. Certains n'ont même pas où loger. Nous avons beaucoup de chance car notre famille a accepté de nous prendre en charge, souligne-t-elle. « Cette situation est surtout aigüe pour ma mère. Nous dépensons beaucoup pour ses médicaments ». Faute d'une assurance santé, il lui est également compliqué de s'en procurer et suivre son traitement. Les parents de Soa doivent faire face à la même situation. "Ils sont venus le 29 février et devaient repartir le 19 mars. Ils ne sont pas les plus à plaindre, évidemment, mais psychologiquement, ils ne vont pas bien. Mamère est diabétique, hyper-tendue et mon père a récemment subi une opération du cœur. Ils doivent consulter leurs médecins", fait-elle savoir. Tout comme beaucoup de ressortissants bloqués, Soa a également essayé de prendre attache avec l'ambassade au de rapatrier ses parents. "Je les avais inscrits sur la plateforme mise en ligne le 16 avril dernier. Nous avions espéré un rapatriement à ce moment là. Malheureusement, mis à part les 2 vols le 30 mai depuis Paris, y a plus rien". Idem pour F. résidente en Allemagne. "Mes parents sont chez moi depuis le 8 mars. Mon père souffre d'une insuffisance rénale. Nous avons contacté l'ambassade tellement de fois pour les rapatrier mais nous obtenons toujours la même réponse: on ne peut rien faire pour vous. On attend la décision du Président", fait-elle savoir. Notre interlocutrice fait également savoir que

plus de 100 Algériens sont abandonnés à eux-mêmes à Frankfurt. "Heureusement que la communauté les a aidés à louer. L'association catholique Caritas aussi. Beaucoup de personnes sont âgées et malades. Le souci est que les médicaments sont chers, les médecins aussi. L'état de santé de certains s'aggrave", a-t-elle souligné. L'ambassade d'Algérie à Frankfurt a bien accueilli quelques personnes mais ne peut prendre en charge plus de personnes. "Mais quoi manger, où dormir ne sont plus important quand certains sont malades sans médicaments. Leur état psychologique aussi se dégrade", s'alarme F. Des Algériens sont également bloqués en Tunisie. Leila en est un exemple. Coincée dans le pays voisin depuis mars dernier, où elle s'était rendue pour participer à une résidence artistique, elle n'arrive pas à rallier l'Algérie. "Nous sommes dans une situation très critique. Financièrement, la situation se dégrade de jour en jour", a-t-elle déclaré le 1 juillet dans une vidéo. "J'étais à Tunis, où des amis et leurs familles nous ont hébergés. Puis nous avons décidé le 10 de nous rendre aux frontières. Nous avons dormi là-bas jusqu'à 04H du matin avant que les forces de l'ordre ne nous évacuent. Nous avons été transférés à Taberka, où nous avons été placés dans un centre culturel et le Croissant rouge nous a pris en charge durant ces 3 derniers jours", raconte-t-elle. Le Croissant rouge ne pouvait alors plus prendre en charge Leila et quelques dizaines d'Algériens, qui se sont dirigés à El Kef, où se trouve un Consulat d'Algérie. "Nous sommes près de 300 à travers la Tunisie. Nous nous sommes inscrits à la liste pour être rapatriés. Des opérations de rapatriements ont eu lieu, nous disent-ils mais nous n'avons pas été contactés. Le consul général à El Kef nous a, par contre, accueilli et nous a armé ne pas avoir des informations concernant des éventuelles opérations de rapatriement".

La frustration de ressortissants coincés à l'étranger est d'autant plus grande lorsqu'ils apprennent le rapatriement de l'Algérie de ressortissants de plusieurs nationalités, dont 350 Tunisiens le 27 juin dernier via le poste frontalier d'Oum T' Boul. "C'est une honte. Pourquoi ne rapatrient-ils pas les Algériens alors que la France ou d'autres pays rapatrient leurs ressortissants bloqués en Algérie", s'indigne-t-on.

L'Algérie a déjà rapatrié 400 ressortissants algériens en mai, par voie terrestre, après avoir effectué deux vols au mois de mars. Sur Twitter et Instagram, des internautes ont lancé le hashtag « Rapatriement Algérie », an d'interpeller la présidence de la République. Selon l'agence de presse officielle (APS), l'Algérie a rapatrié plus de 13.000 ressortissants depuis le début de l'épidémie. Néanmoins, les autorités n'ont communiqué aucun chiffre sur le nombre d'Algériens toujours bloqués à l'étranger. Selon France 24, qui ne précise pas la source de ce chiffre, ils seraient près de 5.000 bloqués en France.

R. N.

ENERGIE

Le pétrole algérien a gagné plus de 14 dollars en juin dernier

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 14,17 dollars en juin dernier, atteignant 40,48 dollars le baril, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) publiés dans son dernier rapport mensuel.

PAR RIAD EL HADI

Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 40,48 dollars le baril en mois de juin 2020, contre 26,31 dollars en mai dernier, soit une hausse de 14,17 dollars", précise la même source.

Avec cette progression, le Sahara Blend a été le quatrième brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en juin dernier, après l'Angolais Girassol (43,10 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (40,79 dollars/baril), et le Rabi light du Gabon (40,70 dollars/baril).

Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 66,24 dollars/baril en 2019 à 40,34 dollars en 2020, occupant la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep en 2020, après l'Emirati Murban (41,82 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (40,37 dollars/baril). Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La progression du Sahara Blend, en juin, intervient dans un contexte de début



d'amélioration des prix de l'or noir en 2020, soutenue par la reprise graduelle de la demande et les efforts de l'Opep et ses partenaires pour stabiliser le marché pétrolier, qui ont entamé depuis le 1er mai dernier une importante baisse de production. "Soutenue par une forte augmentation de sa composante des valeurs particulièrement douces et légères, la valeur du panier de l'Opep (ORB) a augmenté de 47% en juin pour le deuxième mois consécutif, se terminant au-dessus de 37 dollars le baril pour la première fois depuis février. Sa valeur a plus que doublé par rapport au creux d'avril", indique l'Organisation.

Sur une base mensuelle, le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 11,88 dollars à 37,05 dollars le baril en hausse de 47,2%. Cependant, par rapport à l'année précédente, l'ORB a baissé de 40,1%, passant de 65,48 dollars le baril en 2019 à une moyenne de 39,20 dollars cette année.

"Toutes les valeurs des composants ORB ont fortement augmenté en juin, en raison de la hausse des références du brut, des prix de vente officiels et des écarts de toutes les qualités, le surplomb du marché continuant de s'atténuer", avance l'Opep.

Dans le même temps, la coopération historique entre les pays membres de l'OPEP et les pays non membres participant à la Déclaration de coopération (DoC), ainsi que les actions de soutien de nombreux pays producteurs du G20, ont aidé le marché mondial du pétrole, et donc l'économie mondiale, à surmonter les récents défis sans précédent.

"Les décisions historiques prises dans un large éventail d'incertitudes ont fourni une contribution substantielle et très efficace, ouvrant la voie aux marchés économiques et énergétiques mondiaux pour une reprise en 2021", lit-on dans le rapport de l'Opep.

Mardi, le panier de l'Opep s'est établi à 43,03 dollars, contre 43,38 dollars le baril lundi, selon les calculs du Secrétariat de l'Opep publiés mercredi.

Le taux de conformité est largement satisfaisant

La conformité globale à l'accord de baisse de la production pétrolière conclu entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et ses alliés, a atteint en juin un taux "largement satisfaisant", a

indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar.

"Le taux de conformité est très satisfaisant avec près de 112% pour les pays OPEP et autour de 100% pour les pays non-OPEP", a déclaré M. Attar à la presse en marge de la cérémonie d'installation du comité d'éthique du groupe Sonelgaz.

Cet engagement de la part des pays de l'OPEP+ a permis de tirer à la hausse le prix du baril qui se situe actuellement entre 42 et 43 dollars pour le Brent (contre 25 dollars fin avril), a constaté le ministre. Le prix moyen du baril pour l'année 2020 devrait dépasser les 40 dollars, prévoit M. Attar, en se référant aux dernières études et analyses du marché pétrolier.

Le Comité ministériel mixte de suivi OPEP et non-OPEP (JMMC) tiendra cet après-midi par visio-conférence sa 20ème réunion, avec la participation du M. Attar. La réunion sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes. Les membres du JMMC auront également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de l'accord, tels que décidés lors de la réunion du 12 avril.

L'accord de l'OPEP+ prévoyait initialement une baisse de la production pétrolière de 9,6 millions de barils par jour (mbj), pour mai et juin, avant de la prolonger pour un mois supplémentaire, c'est à dire jusqu'au 31 juillet 2020.

Cette baisse qui devait être progressivement assouplie, à partir du 1er août, avec une réduction initialement prévue de 7,7 mbj jusqu'à fin décembre.

R. E.

LIQUIDITÉS AU NIVEAU DES GUICHETS DE POSTES

Brahim Boumzar assure qu' "il n'y a pas de pénurie"

PAR ROSA CHAOUÏ

Depuis quelques semaines, les bureaux de postes sont pris d'assaut dès l'entame du service avec et des longues queues débordant assez souvent sur les trottoirs.

Le problème : manque de liquidités au niveau des guichets, contraints du coup à faire du "goutte à goutte" pour satisfaire le maximum de demandeurs, qui sont pour la plupart des retraités.

Le ministre de la Poste, invité mercredi à la radio (Invité de la rédaction à la chaîne 3)

a assuré qu'"il n'y a pas de pénurie de liquidités", contrairement à ce qui se raconte, notamment sur les réseaux sociaux, mais il estime qu'"il est juste impossible de payer 3 millions de retraités, le même jour"

Brahim Boumzar admet néanmoins l'existence d'une "perturbation" dans l'alimentation des bureaux des postes en liquidité en temps opportun, "à cause des contraintes liées aux mesures contre le Coronavirus"

Le ministre invite par ailleurs les

citoyens, du moins ceux qui l'ont à utiliser leur golden Carte pour effectuer leurs retraits, ce qui permettrait, selon lui de réduire la pression au niveau des guichets pour les retraits à vue.

Trois millions de TPE existent à l'échelle nationale, selon le ministre qui invite les citoyens à "éviter tant que faire se peut les retraits à vue, car l'argent en coupure ou en pièces présente un risque de contamination en cette période de contamination"

R. C.

SAMI AGLI, PRÉSIDENT DU FCE :

"Le marché noir est estimé à 80 milliards de dollars »"

Le président du Forum des chefs d'entreprise, FCE, Sami Agli, a appelé, ce mercredi, à une réforme du système bancaire, dans le but d'absorber les liquidités circulant dans le marché noir. Sami Agli a salué, lors de son passage à la Radio nationale, le plan d'action du gouvernement

pour la relance économique. Ces décisions, selon lui, sont à la hauteur de créer une dynamique dans l'économie nationale affectée par la baisse des revenus pétroliers et la propagation du virus Corona. Dans un autre contexte, l'intervenant a estimé que la réforme du système bancaire et nancier an

de le rendre compatible avec les normes internationales est devenu plus que nécessaire, notamment en prenant compte de la croissance de l'économie numérique. En outre, Agli a réitéré l'importance d'ouvrir davantage de Banques privées et de renforcer les services bancaires islamiques, et ce dans

le but d'absorber les liquidités circulant dans le marché noir, an de les injecter dans la relance de l'économie. Cette masse nancière du marché noir est approximative est estimée à hauteur de 60 et 80 milliards de dollars selon le président du FCE.

R. N.

MÉDÉA

Une famille décimée par le monoxyde de carbone

Trois personnes d'une même famille, habitant Theniet Lahdjar à Médéa, ont trouvé la mort, hier, après avoir inhalé du monoxyde de carbone qui fuyait par le chauffe-bain du foyer, indique un communiqué de la Protection civile locale. La même source a précisé, que les trois victimes, âgées entre 50 et 90 ans, avaient déjà rendu l'âme en leur domicile au moment de l'arrivée des secours, à 6h 30 du matin.

La Protection civile a pu toutefois, évacuer trois autres personnes, âgées entre 3 et 55 ans, en état de choc, vers hôpital a ajouté le communiqué.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey- Alger**

Siège social
Cité Amirouche, Bâtiment « D »
Hussein Dey

SITE WEB
www.OPGI.dz

numéro d'identification fiscale
(NIF) 099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°06/2020 relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers primaires et secondaires au niveau du projet 860 logements publics locatifs implantés à Ouled Fayet dans la commune d'Ouled Fayet wilaya d'Alger paru dans les quotidiens nationaux « **MIDI LIBRE** » et « **الحياة** » en date du 09/01/2020 qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N° plis	Attributaire provisoire du marché	N° d'identification fiscale	Note technique	Délai de réalisation	Montant de l'offre après correction	Critère de choix
06	EURL ETBHR BENGAOUD	001216098567514	43,64>30 points	onze (11) mois	89.815.906,81 DA/TTC	L'offre la moins disante

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI d'Hussein Dey – Département de maîtrise d'ouvrage – Bâtiment « D » cite Amirouche Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

La Commission Sectorielle des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sis à la Tour B 10^{ème} étage El Hamma Mohamed Belouizdad Alger, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 4046 - jeudi 16 juillet 2020 - Anep 2016 011 518

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

BOULEVARD 19 MARS – AIN DEFLA

NIF : 099044019079802

MISE EN DEMEURE N°02

Monsieur Benhlma Abdelkader Gérant De L'ETP Benhlma Abdelkader, sis a Rue Amir Khaled Commune De Ain Defla wilaya de Ain defla titulaire d'un Marché N°02/2017 et visé par le C-F sous le N°995 en date 29/06/2017 relatif au travaux d'aménagement extérieur + assainissement + AEP du site : POS Saidia 630 LPL(1^{er} tranche) commune de Rouina .

- Vu l'ODS de démarrage des travaux en date du 13/07/2017.
- Vu la mise en demeure N°01 du 07/05/2018 sous le numéro 845/DUAC/143/S.C/2018.
- Vu le délai de réalisation arrêté a 05 mois.
- Suite à notre envoi N°789/DUAC/165/S.C/2020 en date du :08/09/2020.
- Suite à notre envoi N°792/DUAC/167/S.C/2020 en date du :09/09/2020.
- Suite à l'envoi du BET de suivi N°17/2020.
- Suite à l'envoi du BET de suivi N°20/2020.

Votre entreprise est mise en demeure pour la 2^e fois pour se rapprocher auprès des services de la DUAC pour notification de l'ODS de reprise des travaux ainsi que le relancement des travaux cadre marché + avenant N° 01 dans un délai de Dix(10) jours, à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi, je serai dans l'obligation d'appliquer à votre égard les mesures nécessaires et réglementaire conformément au marché.

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Midi Libre n° 4046 - Jeudi 16 juillet 2020 - Anep 2016 011 528

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE

Une exposition collective d'arts plastiques inaugurée à Alger

Covid-19 : plus de 2.700 artistes ont bénéficié d'une aide financière

Un total de 2.795 artistes ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'opération de soutien aux personnes impactées par la pandémie Covid-19, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) dans un communiqué.



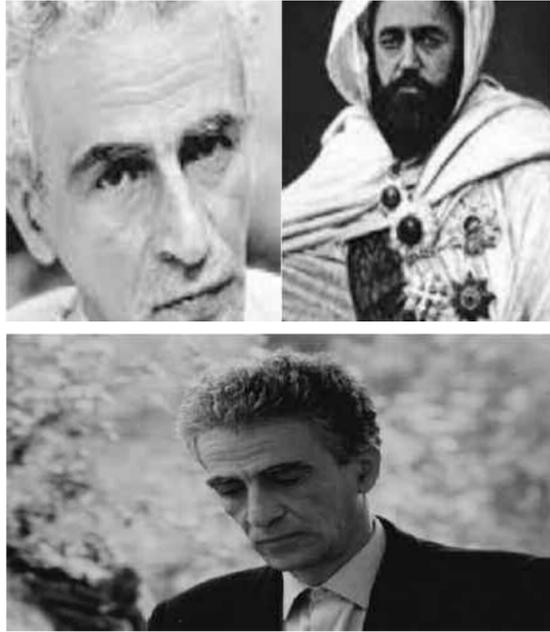
Une réunion pour examiner les voies d'accompagnement des artistes en période de confinement

Kateb Yacine : Abdelkader, héros hégélien

Kateb Yacine est d'abord et avant tout connu comme l'auteur de Nedjma. Lorsqu'il remet la première fois son manuscrit au Seuil, un lecteur professionnel de la célèbre maison d'édition lui conseille, j'imagine avec beaucoup de condescendance, d'écrire plutôt sur les moutons d'Algérie. Sûr que si Kateb avait suivi son conseil, les moutons auraient eu une place enviable dans la littérature.

CONTRIBUTION DE DJAMEL ABADA

Il ne fait aucun doute que Kateb Yacine est un phare de la littérature algérienne et sa notoriété s'étend bien au-delà de nos frontières. Kateb est un génie précoce, en apparence tourmenté, mais lucide et très sûr de lui. C'est un poète et un romancier génial. Son écriture est une pensée claire et solidement structurée. Ses convictions ne sont pas de circonstances. Mon propos n'est pas de parler de l'œuvre de Kateb Yacine : les spécialistes de la littérature l'ont déjà fait et bien mieux que moi. Des thèses lui ont même été consacrées. Je voudrais parler du texte peu connu d'une conférence qu'il a donné à Paris le 24 mai 1947 à la salle des Sociétés Savantes. L'intitulé de la conférence est à lui seul une révolution : « Abdelkader et l'indépendance algérienne. » Mieux encore : nous sommes en 1947, deux ans presque jour pour jour des massacres du 8 mai 1945, l'auteur est un français musulman, selon la terminologie de l'époque, et il est âgé d'à peine dix-sept ans. A la lecture de ce texte, on mesure à sa juste valeur la précocité de l'auteur et l'immensité de son génie naissant. A dix-sept ans, Kateb Yacine a déjà composé une grande partie de son œuvre poétique. Mais sa scolarité va être perturbée. Après les manifestations du 8 mai 1945 à Sétif et de la répression qui s'en suivit, il est détenu pendant deux mois et exclu du lycée. Cette période va déterminer son engagement nationaliste. C'est ainsi qu'il se retrouve à Paris en 1947. Tout naturellement, par son par-



cours, l'émir Abdelkader en vint à représenter pour lui le père du nationalisme et de l'émergence d'une identité algérienne autonome. Mais vouloir partager cette idée avec un public français est une entreprise pour le moins audacieuse. Nous sommes en 1947, l'épopée de l'émir n'a pas forcément d'écho dans l'opinion publique et l'idée même d'une indépendance algérienne est blasphématoire. Parler de Abdelkader en ce temps-là, en cet endroit, est en lui-même un acte de résistance courageux. Le jeune Kateb relève le dé avec l'inconscience naïveté de la jeunesse. Après avoir rappelé la jeunesse de l'émir et ses prédispositions au commandement et au rôle historique qui va être le sien, le conférencier fait le procès en règle de la présence turque : « L'armée turque, pour la plupart du temps oisive, se déchaîne à la moindre occasion contre la population » (p.11). Mais surtout du colonialisme français et des raisons de l'occupation de l'Algérie. Il a des mots très durs pour décrire la présence française en Algérie. Et ne l'oublions pas devant un public français, au cœur de la capitale française, « la gueule du loup » comme il disait : « Évidemment, il y a encore des simples pour dire « La conquête fut un grand mouvement humanitaire... »... Je veux bien, mais était-ce vraiment le seul moyen de nous faire porter

de la civilisation ? Et puis par quelle étrange sollicitude le Roi de France aurait-il songé aux Africains ? « Face à ce public, il retrace dans le détail tous les moments importants de la résistance d'Abdelkader, jusqu'au 23 décembre 1847, date de sa reddition près du mausolée de Sidi-Brahim. C'est le début des trahisons françaises et le déni de la parole donnée : « Au fond de lui, il (Abdelkader) méprise ces vainqueurs qui n'arrivent pas à être grands. » (p.31). Vint ensuite le voyage au bout de la nuit : après les promesses d'un exil à Okka ou Alexandrie, c'est Toulon, puis Pau, puis Amboise, et cela jusqu'à l'arrivée de Napoléon III qui sauve un tant soit peu l'honneur : « Louis-Philippe est renversé. Napoléon III, seul souverain qu'Abdelkader est tenu en grande estime, accède au désir du vaincu, au bout de deux ans d'angoisse...Il obtient l'exil en terre d'Islam comme une faveur. » Il s'installe définitivement en Syrie où il s'illustra lors des émeutes de juillet 1860 en sauvant des milliers de chrétiens des mains des Druzes et d'une mort certaine en les abritant dans sa propre maison. C'est à Damas qu'il meurt le 26 mai 1883 : « En 1883, à Damas, il meurt au milieu de ses amis, qu'il charge de saluer son peuple pour lui. Jusqu'aux derniers moments, il ne doute pas

que l'Algérie accomplira son destin. Il sait que rien ne peut étouffer un peuple, ni l'empêcher de poursuivre son évolution propre. » (p.32). A partir de ce jour, la légende est en marche : l'homme s'efface pour laisser la place au personnage historique. Au sujet de sa prétendue soumission et sa conversion à l'occidentalisme, Kateb Yacine écrit : « Contrairement aux ragots, il ne bénit jamais la colonisation, ne prêche pas la soumission au génie moderne européen. » Et des ragots, la mémoire de Abdelkader en a tant souffert, comme celui qui fait de lui un franc-maçon. En réalité, il est victime de sa légendaire curiosité intellectuelle et de sa grande ouverture d'esprit. Kateb Yacine explique comment et pourquoi les Français sous-estiment Abdelkader qu'ils décrivent comme « un petit chef » à qui la chance et la connaissance du terrain ont permis de résister un temps aux meilleurs généraux français. Mais la n de son épopée n'a pas mis n aux combats et à la résistance. Il est à l'honneur d'Abdelkader d'avoir toujours refusé la guérilla, qui heurtait son esprit chevaleresque, mais seul moyen qui pouvait lui donner la supériorité, alors que « les généraux colonialistes n'hésitaient devant aucune infamie ». Je crois que Kateb Yacine est le premier algérien moderne à s'intéresser au personnage historique qu'est l'émir Abdelkader, à vouloir en donner une image la plus exacte possible, à l'expliquer à un public français qui est à ce moment-là plus accessible pour lui que le public algérien, aussi bien intellectuellement que physiquement. Il écrit également pour l'histoire. En termes de revalorisation de cette image et de sa symbolique dans la lutte du peuple algérien pour recouvrer sa personnalité, il va bien au-delà du discours des partis politiques et cela, rappelons-le encore une fois, en 1947, à Paris, âgé d'à peine dix-sept ans. La profondeur des questions que soulève l'œuvre de Kateb Yacine, avec son style au scalpel, et une pudeur à fleur de peau. J'ai eu la chance et le bonheur de rencontrer un jour Kateb Yacine. J'avais vingt ans et ce moment est toujours gravé dans ma mémoire. Je me souviens qu'il s'exprimait dans une explosion successive de mots. Ça jaillissait comme la lave incandescente d'un volcan. C'était lumineux et tranchant.

Un portrait à l'effigie de Mohamed El Badji dévoilé à Alger



Un portrait sur un support en céramique à l'effigie du grand auteur, compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Badji, a été réalisé récemment à Alger, sur la façade du Palais des Rais (Bastion 23), à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Sur une surface en faïence de style mauresque, le portrait du regretté Mohamed El Badji (1933-2003), connu dans le milieu chaâbi sous le pseudonyme Khouya El Baz, a été peint au dessus d'une inscription rappelant sa condition de "condamné à mort" par la France coloniale, ayant jalonné son parcours de combattant pour l'indépendance de l'Algérie. Une strophe de six vers constituant une partie d'un "qcid" écrit par Mohamed El Badji, dans lequel sa conviction et sa détermination de moudjahid attaché à l'Indépendance de l'Algérie et la liberté des peuples opprimés, figure également dans cette œuvre mémorielle. A la fin des années 1940, Mohamed El Badji fait ses premiers pas dans la musique avec Kaddour Abderrahmane et fréquente le cercle des scouts musulmans où il s'imprègne de musique traditionnelle, de chants patriotiques et de valeurs nationalistes. Il est arrêté en 1957, lors de la grève des huit jours, et condamné à mort et c'est dans sa cellule qu'il compose le célèbre "Yal Maqnine Ezzine". Au recouvrement de l'Indépendance, il devient musicien de l'ensemble musical de la Radio nationale et continue à écrire et composer des œuvres comme le célèbre "Bahr Ettofane". En célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a instruit les directions de la Culture de toutes les wilayas d'Algérie pour la réalisation de portraits de personnalités locales dans le domaine de la culture, des arts, de la littérature et de l'Histoire. Dans ce cadre des œuvres commémoratives ont été réalisées à la mémoire du grand romancier Mohamed Djb à Tlemcen, du romancier et conteur Aboulaïd Doudou à Jijel ou encore en hommage au poète Mohamed Benezouali dans la ville de Msila.

Covid-19 : plus de 2.700 artistes ont bénéficié d'une aide financière

Un total de 2.795 artistes ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'opération de soutien aux personnes impactées par la pandémie Covid-19, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) dans un communiqué.

"Ce sont quelque 2.795 artistes, dont l'activité a été suspendue du fait du coronavirus, recensés jusqu'au 8 juillet courant, qui ont bénéficié d'allocations versées sur comptes bancaires", précise l'Onda sur sa page Facebook. A noter que 5.517 artistes se sont inscrits par internet et 1.084 autres par voie directe ou par fax dans le cadre des aides annoncées, avril passé, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Rappelant qu'il s'agit d'un recensement requérant une révision des



dossiers à mettre en conformité avec les lois, l'Office rassure les inscrits que "les dossiers sont

traités avec beaucoup d'intérêt et que la vérification de la conformité nécessite du temps et des

efforts". Selon le bilan de 2019, l'Onda compte environ 24.000 membres entre artistes et auteurs.

Installation de Mohamed Boukerras au poste de directeur général de l'Ismas

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé mercredi la cérémonie d'installation de Mohamed Boukerras au poste de directeur général de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de

l'audiovisuel (ISMAS) sis à Bordj el-Kiffan (Alger), indique un communiqué du ministère. A cette occasion, la ministre a mis l'accent sur la nécessité d'élever le niveau de la formation et de l'acquisition du savoir en vue de

qualifier les étudiants avant d'accéder au monde du travail, insistant, par ailleurs, sur l'importance de l'ouverture de l'Institut à tous les partenaires et les professionnels mais aussi au monde extérieur.

Mohamed Boukerras est titulaire d'un doctorat dans la critique théâtrale à l'université d'Oran et compte à son actif plusieurs études de critiques et œuvres théâtrales dans le chapitre enfance.

Une réunion pour examiner les voies d'accompagnement des artistes en période de confinement

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé mardi à Alger une réunion qui a regroupé les directeurs de certains établissements sous tutelle pour examiner les voies d'accompagnement des artistes en cette conjoncture exceptionnelle de confinement, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion à laquelle ont pris part des cadres du ministère, Mme Bendouda a donné des instructions pour "l'élaboration et la mise en œuvre de programmes complémentaires" entre



les établissements culturels, appelant ces derniers à mettre en œuvre

leurs capacités pour permettre aux artistes d'enregistrer des œuvres

inédites à diffuser sur les plateformes électroniques agréées, en contrepartie de

rémunérations.

La ministre a insisté sur l'impératif d'accorder la chance aux artistes et créateurs, particulièrement la catégorie la plus touchée par la situation actuelle, appelant à organiser des résidences créatives restreintes, à condition de respecter les règles sanitaires adoptées pour contenir la propagation du coronavirus.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du suivi périodique sur terrain par le ministère de la Culture et des Arts des préoccupations des artistes et de leurs conditions socioprofessionnelles.

Une exposition collective d'arts plastiques inaugurée à Alger

Une quinzaine d'artistes plasticiens présentent leurs œuvres à Alger dans une exposition collective inaugurée à la galerie Mohamed-Racim, qui rouvre ses portes après trois mois de fermeture en raison de la pandémie de coronavirus.

Ouverte jusqu'à la fin juillet, cette exposition "rétrospective", réunit une cinquantaine d'œuvres d'artistes plasticiens issus de différentes écoles d'art. Le plasticien Kaci Moussa présente des tableaux dans lesquels il fait ressortir des éléments du patrimoine algérien à travers des motifs et signes berbères dans un contraste de couleurs "envoûtant".

Pour sa part, Ahmed Stanbouli imprime dans ses toiles, inspirées de dessins d'enfance, une "réflexion spirituelle" avec un trait spontané dans une palette de couleurs éclatantes, prédominées par le jaune.

Diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts, Hadjres Hadia, qui excelle dans le "maniérisme", un style artistique pour magnifier la gestualité, présente, quant à elle, trois tableaux dédiés à la femme, représentée à travers des silhouettes en vertical, tandis que Barbara Amokrane, artiste cubiste polonaise installée en Algérie, dévoile des visages de femmes aux couleurs chatoyantes. Noureddine Chegrane,



célèbre, pour sa part, le signe et les symboles berbères dans ses toiles - déjà connues du public-, à travers lesquelles il met en valeur le patrimoine algérien, représenté par des signes figuratifs et des motifs abstraits dans un éclatement de couleurs "maîtrisé".

De son côté, Guemroud Madjid, met en avant "l'humain dans la ville" et les motifs traditionnels singulièrement berbères pour illustrer dans des plans en mouvement l'interaction entre les habitants du Sud de la Méditerranée. Toujours dans le registre du patri-

moine, Smara explore, lui aussi, le patrimoine spirituel à travers des toiles aux couleurs de la terre (ocre) en utilisant des référents culturels comme la calligraphie et les signes, alors que Nadjem Nouicer opte pour le semi-figuratif pour ressortir à travers ses œuvres inédites, des visages décrits dans leurs souffrances et blessures.

Ammour Idris Lamine, alias Dokman, propose une rétrospective de ses toiles qui portent un regard sur la diversité culturelle du sud algérien en restituant la vie et l'animation que suggèrent les

fresques du Tassili. Ses tableaux qui exploitent la richesse visuelle et picturale de l'Algérie, déclinée notamment à travers les signes et les tatouages, donnent à voir des visages et formes cubiques mettant en valeur ses traditions et ses paysages.

Pétri de la culture africaine, Dokman imprime dans son œuvre son "attachement" à la civilisation du continent noir comme il l'a illustré dans ses nombreuses toiles, réunies dans une exposition en 2019 intitulée "L'Algérie, porte de l'Afrique".

Concours du Prix Ali-Maâchi : Installation du comité d'évaluation des œuvres

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé, mercredi, la cérémonie d'installation du comité d'évaluation des œuvres des candidats au concours du Prix Ali-Maâchi pour les jeunes créateurs, a indiqué un communiqué du ministère de la culture.

Présidé par l'enseignant universitaire, dramaturge et metteur en scène Abdelhalim Bouchraki, le comité

est composé de 12 membres, dont la poétesse et écrivaine Djamila Talbaoui, l'artiste plasticien et calligraphe Tayeb Laidi, l'enseignant universitaire spécialiste de cinéma et d'audiovisuel, Ahmed Chriki, le producteur et cinéaste Mounes Khemmar, le comédien Tahar Zaoui, le musicien et chef d'orchestre Lotfi Saidi, et la chercheuse spécialiste dans les arts du spectacle, Dr Nawel Ferahtia.

A cet effet, la ministre de la culture a appelé les membres du comité à renoncer aux méthodes conventionnelles dans l'évaluation des œuvres, soulignant la nécessité de mettre en place de nouveaux concepts et d'apporter des propositions pour la relance de la créativité artistique en Algérie, en encadrant les jeunes talents.

Prix littéraire Mohamed-Dib 2020 : La "Longue liste" des auteurs retenus dévoilée

La "Longue liste" des auteurs retenus pour participer à la septième édition du Prix littéraire Mohamed-Dib a été dévoilée par le Conseil du Prix littéraire, avec un total de 23 auteurs d'expressions, arabe, amazighe et française, a annoncé l'association "La grande Maison" sur sa page Facebook. L'évaluation des œuvres retenues ayant été maintenue malgré la situation d'urgence sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19, une réunion du Conseil du Prix littéraire Mohamed-Dib s'est déroulée le 27 juin dernier en vidéoconférence, don-

nant lieu à des délibérations en faveur d'une dizaine d'œuvres en arabe, autant en français et trois en Tamazight. Hamid Abdelkader, Leila Amer, Abdel Mounaïm Ben Sayeh, Hakima Joumana Djeribiai, Mohamed Fteline, Djillali Khellas, Nadjet Mezhoud, Djelloul Rahil, Abderrezak Touahria, constituent la liste des auteurs arabophones retenus.

Trois auteurs d'expression amazighe, Naïma Benazzouz, Walid Sahli et Murad Zimu ont également été présélectionnés, de même pour leurs compatriotes francophones,

Mohammed Abdellah, Abderrahmane Arab, Mustapha Benfodil, Hanane Bourai, Akram El Kebir, Kader Ferchiche, Abdelaziz Grine, Djalila Kadi Hanafi (Hajar Bali), Amina Mekahli, Rostom Djawed Touati et Younes Tounsi qui font partie de cette liste. L'agenda culturel réel ayant été affecté dans son ensemble par la pandémie du Coronavirus, les célébrations du Centenaire de la naissance de Mohamed Dib, qui devaient s'étaler le long de l'année 2020, ont du être ajournées. Lors de la sixième session du Prix Mohamed-Dib, tenue en 2018,

le jury a distingué les romans, "Moul El Hira" en langue arabe d'Ismail Ibrir, "Enza" de Sami Messaoudene en tamazight et "La défaite" de Mohamed Saadoune en langue française. Le Prix littéraire du nom du romancier algérien Mohamed Dib (1920-2003) vise à encourager les écrivains algériens d'expressions arabe, amazighe et français. L'association "la Grande Maison" recense, depuis sa création en 2001, quelque 250 adhérents répartis sur des activités du théâtre, dessin, photographie et écriture.

LAGHOUAT, NOUVEAU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Equipement du laboratoire en appareil de dépistage du Covid-19

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Laghouat, mardi 7 juillet, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé que le laboratoire du nouveau centre hospitalo-universitaire (CHU) de 240 lits de Laghouat a été doté d'un appareil de dépistage du coronavirus et devra entamer le jour-même ses prestations médicales, tests de dépistage notamment.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette démarche intervient en réponse aux préoccupations de la population de cette wilaya qui a enregistré dernièrement une augmentation des cas contaminés par le coronavirus et dont les résultats des tests parvenaient après six jours de l'Institut Pasteur à Alger, a fait savoir M. Benbouzid.

Lors de cette tournée dans la région, le ministre s'est rendu dans la ville d'Aflou, 110 km au nord de Laghouat, où il s'est enquis du complexe Mère-enfant de 120 lits et a donné des instructions pour sa mise en service au



maximum fin du mois de juillet en cours.

Cette structure médicale, inscrite depuis 2011, est dotée des services d'urgences, d'accouchement, d'un laboratoire, de services de radiologie, de quatre salles opératoires, selon les explications données à la délégation officielle.

Selon l'APS, l'occasion a été mise à profit pour signer une convention de jumelage entre le complexe Mère-enfant d'Aflou et les établissements hospitaliers spécialisés Mère-enfant d'Alger pour l'échange des expériences en matière des interventions chirurgicales et en réponse aux préoccupations soulevées par les représentants de la société civile d'Aflou, por-

tant, notamment, l'inscription d'un projet d'un nouvel hôpital, le ministre a affirmé que son département examinera l'éventuelle inscription d'un nouvel établissement public hospitalier (EPH) en fonction des moyens financiers, sachant que la structure actuelle est ancienne et ne répond plus aux besoins sanitaires de la population de la région.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a poursuivi sa tournée dans la région par l'inspection d'autres structures et installations médicales avant de présider une séance de travail avec les cadres du secteur.

B. M.

ALGER, CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA

Enveloppe de plus de 1,7 milliard DA allouée

La circonscription administrative de Rouiba (Alger) a alloué une enveloppe de plus de 1,7 milliard de dinars à la réalisation de 114 programmes de développement au profit des zones d'ombre dans les communes de la circonscription, a indiqué, mercredi 8 juillet, le wali délégué de Rouiba, Ahmed Boudouh.

En marge d'une visite d'inspection de certains haouchs dans les commune relevant de la circonscription administrative de Rouiba, M. Boudouh a fait état, via le site officiel de la wilaya d'Alger, de « 114 programmes de développement au profit des zones d'ombre bénéficiant d'une enveloppe de plus de 1,7 milliard dinars DA », ajoutant que les travaux débiteront « dès la finalisation des procédures de passation de marchés conformément à la législation en matière de réglementation des marchés publics et des délégations de service public ».

Lors de sa visite, le wali délégué de Rouiba a inspecté les travaux de raccordement de haouch Lalla Dergana et

de Saridj El-Rabie (commune de Rouiba) aux réseaux de gaz naturel et d'éclairage public, ainsi que les travaux de bitumage de la rue principale par l'Etablissement de maintenance des réseaux routiers et d'assainissement de la wilaya d'Alger (Asrout). Le bitumage des ruelles sera réalisé par Asrout dès l'achèvement des travaux d'assainissement, a ajouté M. Boudouh. Le wali délégué a donné, en compagnie de responsables locaux, le coup d'envoi de plusieurs projets de développement dans des zones d'ombre situées dans la commune de Réghaïa, dont le projet de raccordement au réseau de gaz naturel, au profit de quelque 140 familles de la ferme Amirouche (haouchs Guemmaz, Torchi).

Il s'agit également de la réalisation d'un stade de proximité à la cité Hassaïne-Ali (Aïssat-Mustapha) et dont « la durée de réalisation devra être raccourcie à 45 jours » à la demande du wali délégué, souligne la même source. Par ailleurs, un aména-

gement urbain de l'entrée nord de la ville de Réghaïa a été programmé à partir de la Rue Hachalfi, dont la réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGO). D'autre part, une antenne administrative a été inaugurée à la cité Ouarsenis et devra abriter les services de l'état civil et les bureaux de l'action sociale au profit des travailleurs de la commune de Réghaïa et ce, dans le cadre du programme tracé par la structure centrale des œuvres sociales du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Pour les marchés de proximité et dans la même cité, il a été décidé de « la réalisation d'un marché communal de 476 locaux, moyennant le budget de la commune ».

Pour ce faire, le wali délégué a instruit d'étendre le projet pour abriter 600 locaux, tout en demandant à la société chargée du projet de raccourcir les délais de réalisation à quatre mois.

APS

MEDEA Réalisation du pont de Haouch-Messaoud

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a affirmé, jeudi 9 juillet à Médéa, qu'« aucun retard supplémentaire ne sera toléré » dans la livraison du pont de Haouch-Messaoud reliant le sud de la commune d'El-Hamdania au nord de Médéa.

« La livraison du pont de Haouch-Messaoud doit intervenir impérativement, avant la prochaine rentrée sociale, pour mettre fin aux calvaires des usagers de l'axe Chiffa-Médéa (Autoroute Nord-Sud) », a indiqué le ministre, lors d'une visite inopinée sur le site de construction de cet ouvrage d'art. Des instructions « très fermes » ont été données par le ministre à l'entreprise de réalisation de cet ouvrage, en l'occurrence la Société algérienne des ponts et travaux d'art (Sapta), l'invitant à « respecter » l'engagement pris, au cours de la dernière visite du ministre sur le chantier, le 18 juin dernier, où il a été question de livrer le pont de Haouch-Messaoud, avant septembre prochain.

Les responsables de l'entreprise ont été « mis en garde » contre « tout dépassement de cette date butoir », leur rappelant l'importance vitale de cet axe routier et la nécessité de procéder, à terme échu, à l'ouverture à la circulation automobile dudit ouvrage d'art.

BIRTOUTA Vente des moutons interdite dans les lieux publics

Trois communes de la circonscription administrative de Birtouta (Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chbel) ont décidé, jeudi 9 juillet, d'interdire la vente des moutons dans les lieux publics et les rues, en vue d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

La commune de Birtouta a décidé « l'interdiction stricte de la vente des moutons dans les rues, places et lieux publics à travers le territoire de la commune et ce, du 8 juillet au 6 août prochain », lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook de la wilaya.

La commune d'Ouled Chbel a également décidé « d'interdire la vente des moutons au niveau des espaces publics à travers le territoire de la commune ». De même, la commune de Tessala El Merdja a décidé « l'interdiction temporaire de la vente du bétail dans les lieux publics (places publiques, chaussées, propriétés publiques, lots de terrains publics, agglomérations et autres...) et dans les espaces privés dont les points de vente autorisés ou non autorisés à travers le territoire de la commune ».

Toute infraction à ces décisions entraînera des poursuites pénales, conformément aux lois en vigueur, conclut le communiqué.

APS

OPEP+ ET 20E RÉUNION DU JMMC

Cerner les perspectives d'évolution du marché international du pétrole

Les participants à ces travaux s'efforcent, notamment, de trouver un terrain d'entente pour stabiliser les cours du baril de pétrole à court terme, mais également réguler le marché pétrolier en butte à des bouleversements évidents en raison de la crise sanitaire et des besoins en énergie des grands pays consommateurs.

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a participé aux travaux de la 20e réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et non-Opep (JMMC) qui s'est consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Énergie et président de la Conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, participera aux travaux de la 20e Réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep/non-Opep (JMMC), qui s'est tenue par visio-conférence", a précisé la même source.

Selon le ministère, les membres du JMMC auront également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays



signataires de la Déclaration de coopération pour le mois de juin 2020, tels que décidés lors de la 10e réunion ministérielle opep et non-Opep du 12 avril. Cette réunion est précédée par

celle du Comité technique conjoint (JTC).

Pour rappel, le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Emirats

arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

R. E.

ASSURANCES

La CAAT réalise un chiffre d'affaires de 24,5 milliards DA en 2019

La Compagnie algérienne des assurances (Caat) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 24,5 milliards de dinars, soit une croissance de 2%, comparativement à l'exercice antérieur, a indiqué la compagnie d'assurance dans un communiqué.

"Dans le cadre de ses actions de communication, la Caat a tenu à partager des informations relatives à ses activités tant commerciales que financières et ce, après l'adoption de ses comptes sociaux, au titre de l'exercice 2019,

par l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 28 juin dernier", a fait savoir le communiqué.

Les sinistres payés au titre des dédommagements ont atteint près de 13 milliards de dinars et traduisent la cadence de règlement qui a porté sur la liquidation de près de 168.000 dossiers, selon la même source.

Les divers placements effectués représentent un montant de plus de 34 milliards de dinars et avec des capitaux propres de 25,8 milliards de dinars qui

connaissent une progression de 5%.

Le bilan des activités de l'entreprise s'est soldé par une marge d'assurance nette qui est passée de 7,7 milliards de dinars en 2018, à plus de 8,1 milliards de dinars en 2019, soit un accroissement de près de 6%.

"Aussi, le résultat net de l'exercice 2019 affiche un montant de 2,5 milliards de dinars et vient renforcer l'assise financière de la Caat", souligne le même document.

R. E.

PORTUGAL

La compagnie aérienne TAP sauvée de la faillite

Le gouvernement portugais est parvenu à un accord avec les actionnaires privés de la compagnie aérienne TAP pour en reprendre le contrôle tout en évitant une nationalisation, a-t-il annoncé.

Le ministre des Finances, Joao Leao, a précisé au cours d'une conférence de presse que l'Etat allait porter sa participation dans TAP de 50%

actuellement à 72,5%. "Heureusement, nous avons évité la nationalisation de TAP", a dit son collègue des Infrastructures, Pedro Nuno Santos.

Comme d'autres compagnies durement frappées par l'épidémie liée au nouveau coronavirus, qui a entraîné une quasi-paralysie du transport aérien mondial, TAP a sollicité en

avril une aide publique, approuvée par la Commission européenne. Les négociations ont toutefois été difficiles avec les hommes d'affaires David Neeleman et Humberto Pedrosa, partenaires au sein du consortium Atlantic Gateway qui détenait une participation de 45% dans TAP.

R. E.

ECONOMIE ESPAGNOLE

Un plan d'investissement de 150 milliards d'euros

Le gouvernement espagnol prépare un plan d'investissement de 150 milliards d'euros, financé en partie par l'Union européenne, pour soutenir la reprise après la crise de coronavirus, a déclaré son président, Pedro Sanchez.

"Il s'agira d'un plan d'investissement public qui mobilisera aussi des ressources privées", a-t-il dit dans un discours au palais de la Moncloa, la résidence officielle du chef du gouvernement en Espagne. Selon les projets présentés par l'Union européenne, l'Espagne pourrait recevoir jusqu'à 140 milliards d'euros du fonds de reprise destiné à accompagner le redressement économique des pays membres.

R. E.

HONG KONG

Fin du régime préférentiel, sanctions... Trump met la pression sur Pékin

En réponse à la loi sur la sécurité nationale imposée par Pékin à Hong Kong, Donald Trump a signé, mardi, un décret mettant fin au régime économique préférentiel accordé par les États-Unis à Hong Kong. Il a aussi signé une loi visant à "faire rendre des comptes" aux individus et aux entités impliqués dans la répression des libertés sur ce territoire.

Donald Trump accentue la pression sur la Chine. Le président américain a annoncé, mardi 14 juillet, la fin du régime économique préférentiel accordé par les États-Unis à Hong Kong. Il a aussi signé une loi prévoyant des sanctions contre la répression dans le territoire chinois. Ces mesures répondent à l'imposition par la Chine d'une loi draconienne sur la sécurité nationale à Hong Kong. "Aujourd'hui, j'ai signé une loi et un décret pour faire rendre des comptes à la Chine en raison de sa répression de la population de Hong Kong", a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse.

Plus de "privilège spécial"

Le décret, dont le texte n'a pas été publié, met fin au traitement préférentiel pour Hong Kong. "Hong Kong



sera traité comme la Chine : pas de privilège spécial, pas de traitement économique spécial et pas d'exportations de technologies sensibles", a-t-il dit. Il a ajouté n'avoir aucune intention de rencontrer le président chinois Xi Jinping pour apaiser les tensions.

Ce traitement spécial dont Hong Kong bénéficiait depuis des années, a permis à l'ancienne colonie britannique de devenir l'un des principaux pôles financiers mondiaux.

Selon un document diffusé par la Maison Blanche, le décret présidentiel prévoit la révocation du traitement spécial pour les détenteurs d'un passeport hongkongais. Par ailleurs, la loi promulguée par Trump appelle à l'imposition de sanctions contre les représentants chinois ou autres indivi-

duels qui contribueraient à violer l'autonomie de Hong Kong.

"Une hémorragie des cerveaux"

Le milliardaire républicain a estimé que le contrôle exercé par Pékin sur Hong Kong marquait la fin du pouvoir économique de l'ex-colonie britannique. "Nous avons perdu un concurrent très sérieux", a-t-il ajouté. Il a aussi prédit une hémorragie des cerveaux à Hong Kong. "Leur liberté leur a été retirée (...), beaucoup de gens vont partir", a affirmé Donald Trump. La loi sur l'Autonomie de Hong Kong, approuvée à l'unanimité par le Congrès, "donne à mon administration de puissants nouveaux outils pour faire rendre des comptes aux individus et aux entités impliqués dans la

répression des libertés à Hong Kong", a souligné Donald Trump. Cette loi votée début juillet par le Congrès vise non seulement les responsables chinois mais aussi la police de Hong Kong, en déclenchant obligatoirement des sanctions contre ceux qui seraient identifiés comme œuvrant pour restreindre les libertés. Point crucial, elle pénalise les banques qui, par leurs financements, contribueraient à l'érosion de l'autonomie de Hong Kong.

"Ingérence flagrante"

Pékin n'a pas tardé à réagir. "Il s'agit d'une ingérence flagrante dans les affaires de Hong Kong et les affaires intérieures de la Chine", a dénoncé mercredi dans un communiqué le ministère chinois des Affaires étrangères, qui a condamné "fermement" l'initiative américaine. "Afin de sauvegarder ses intérêts légitimes, la Chine apportera la réponse nécessaire et imposera des sanctions aux personnes et aux entités américaines concernées."

Mardi, les États-Unis ont obtenu une victoire dans leur lutte contre le géant chinois des télécoms Huawei, qu'ils accusent d'espionnage à la solde de Pékin : le Royaume-Uni a annoncé qu'il allait expurger son réseau 5G de tout équipement produit par Huawei en raison d'un risque pour la sécurité du pays.

POUR UNE PARODIE DU CORAN

La blogueuse tunisienne Emna Chargui condamnée à six mois de prison

La justice tunisienne a condamné, mardi 14 juillet, la blogueuse Emna Chargui à six mois de prison ferme pour avoir relayé sur les réseaux sociaux une sourate du Coran, détournée afin d'inciter les gens à se laver les mains pour se protéger du Covid-19. Cette jeune femme de 27 ans a été reconnue coupable d'atteinte à la religion et d'incitation à la haine, après avoir partagé, le 4 mai, sur le réseau social cette publication intitulée "sourate corona". Neuf mois après l'arrivée au pouvoir du président Kaïs Saïed, son procès avait une valeur de test pour la liberté d'expression en Tunisie.

Le 4 mai dernier, la blogueuse avait été convoquée par la police judiciaire et deux jours plus tard, elle passait devant la justice pour atteinte à l'article 6 de la Constitution tunisienne édictant que "l'État protège la religion" et "le sacré". Sept membres du bureau d'un procureur public l'avaient alors soumise à un interrogatoire serré. Le 7 mai, elle a été incul-

pée pour "incitation à la haine entre les religions en utilisation des procédés hostiles ou de violence" en vertu de l'article 52 du décret de loi relatif à la liberté de la presse.

Des menaces de mort et de viol

La jeune femme a également dû faire face à des menaces de mort, des intimidations, des appels au viol relayés sur les réseaux sociaux. Interrogée le 28 mai par France 24, Emna Chargui se disait effrayée et dépassée par les événements.

"J'ai vraiment peur car je n'avais aucune mauvaise intention, je ne pensais pas que cela prendrait une telle ampleur et qu'on en arriverait à des menaces. Je ne bénéficie d'aucune protection donc j'en suis arrivée au point d'avoir peur pour ma propre vie. Je n'ai plus d'avenir en Tunisie. Je n'y suis plus en sécurité", confiait-elle. Néanmoins, le jour de reprise de son procès début juillet, Emna Chargui expliquait à France 24 vouloir "défen-

dre jusqu'au bout la liberté d'expression" et "assumer le partage de la publication".

Depuis le début de cette affaire, Emna Chargui a bénéficié du soutien de plusieurs associations de défense des droits humains qui estiment que détourner le Coran pour sauver des vies n'a rien d'illégal. Le 27 mai, Amnesty international appelait les autorités tunisiennes à "mettre un terme aux poursuites engagées contre Emna Chargui" et à "enquêter sur les menaces inquiétantes de mort et de viol qu'elle reçoit et à assurer sa protection".

Plusieurs procès médiatiques pour "atteinte au sacré"

Interrogée par France 24, la représentante de la Fédération internationale pour les droits humains à Tunis, Khitem Bargaoui, avait aussi estimé que ce procès n'avait "pas lieu d'être". "Le procès qui devrait se tenir devrait être celui contre ceux qui ont appelé à violer et tuer Emna".

"On peut comprendre que le texte heurte des sensibilités mais pas que cela aboutisse à un procès. En plus, il faut bien souligner qu'Emna n'a pas produit ce contenu, elle l'a juste relayé. Elle a voulu faire circuler des informations très importantes sur le virus, de manière différente, avec humour. C'est très décevant de vivre cela en Tunisie", avait déploré Khitem Bargaoui. Cette affaire n'est pourtant pas une première en Tunisie, qui a déjà connu des procès médiatiques pour "atteinte au sacré". En 2012, Jabeur Mejri et Ghazi Béji ont été condamnés à sept ans de prison pour "atteinte à la morale, diffamation et perturbation de l'ordre public" après la publication de caricatures du prophète Mahomet sur Facebook. La même année, l'homme d'affaires Nabil Karoui était jugé pour "atteinte au sacré", après avoir diffusé sur sa chaîne de télévision, Nessma TV, le film de la réalisatrice franco-iranienne Marjane Satrapi "Persépolis".

Agences

LIGUE 1 : MC ALGER

Almas refuse de décerner le titre de champion au CRB

Le président du Conseil d'administration du MC Alger, Abdenacer Almas, a exprimé son refus catégorique de décerner le titre de champion au CR Belouizdad, en sa qualité d'actuel leader de Ligue 1 de football.

PAR MOURAD SALHI

Le premier responsable de cette vieille formation algéroise a même qualifié de "vraie injustice", si l'instance fédérale décide d'offrir le titre à l'actuel leader de la Ligue 1, le CR Belouizdad.

"Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice. Nous allons défendre crânement nos droits. Nous vivons actuellement une situation difficile. La vie des gens est plus importante qu'une consécration", a affirmé le président du CA dans un entretien accordé au site officiel du club algérois.

Avant la suspension du Championnat de Ligue 1, le MC Alger occupe la troisième place avec 37 points, soit à trois unités du leader, le CR Belouizdad. Les deux équipes comptent un match en moins.

"Ce serait inconcevable d'offrir le titre à un club aux dépens d'un autre, alors qu'il reste huit journées à disputer, et le Mouloudia compte un match en moins. Dans le cas où l'option d'arrêter le Championnat sera prise, je ne considère pas qu'on doit déclarer un champion, parce que le Championnat ne s'est pas terminé.

Un champion est celui qui va au terme de la compétition, c'est -à-dire jusqu'à



la 30e journée. Par contre, on va devoir désigner des représentants pour les compétitions africaines, et c'est à ce moment-là qu'il faudra tenir compte du classement avant l'arrêt de la compétition", a-t-il notamment déclaré. Il y a lieu de signaler que le président de la FAF, Kheïredine Zetchi, avait écarté, par le passé, l'idée de désigner un champion d'Algérie dans le cas où la compétition serait définitivement arrêtée à la 22e journée.

Par ailleurs, la signature des jeunes des contrats pros avec le Mouloudia s'inscrit, selon le président Almas, dans la nouvelle politique du club. "Effectivement, plusieurs jeunes talentueux ont signé des contrats, et si on a fait signer ces jeunes, c'est tout simplement parce qu'à l'avenir, ce sera notre nouvelle politique. On va donner plus de valeur et d'importance à la formation", a-t-il indiqué.

Concernant le stade qui devrait abriter les matchs du Doyen dans l'avenir,

Almas confirme qu'ils veulent opter pour l'un des nouveaux stades de Baraki ou Douéra. Les Chnaoua", qui restent SDF, cherchent une stabilité en matière d'infrastructures, selon la même source.

"C'est de notre droit de demander un stade et on va tout faire pour avoir gain de cause. Le Mouloudia d'Alger mérite d'avoir un stade propre à lui. Même si on a signé un contrat de dix ans avec le 5-Juillet, on espère avoir Baraki ou Douéra pour le centenaire", a-t-il dit.

Pour ce qui concerne le centre de formation, le président Almas confirme qu'il attend toujours le feu vert de la wilaya d'Alger pour entamer les travaux. "On attend le feu vert de la wilaya d'Alger pour la construction du centre de formation. On attend, en fait, l'ordre de versement pour payer les domaines et entamer la construction", avoue-t-il.

M. S.

CYCLISME

Le Tour d'Algérie 2020 annulé

L'édition 2020 du Tour d'Algérie cycliste (TAC), prévue entre Alger et Oran, a été finalement annulée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-on appris mardi de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). La décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral, tenue samedi en visioconférence. "Elle était difficile, mais nécessaire", selon la FAC qui, pendant longtemps, avait entretenu l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire à travers le monde pour pouvoir organiser cette compétition laquelle occupe une place privilégiée dans son calendrier.

Sept étapes étaient inscrites au menu de ce TAC-2020, initialement prévu du 4 au 10 juillet entre Alger et Oran. La prochaine édition devrait avoir lieu en mars 2021, selon la FAC.

MERCATO

L'OM de nouveau sur la piste Slimani ?

De retour à Leicester City après une belle saison à Monaco qui a décidé de ne pas lever son option d'achat, Islam Slimani devrait quitter une nouvelle fois les Foxes mais d'une manière définitive. Selon les informations de Footmercato, les dirigeants de l'Olympique de Marseille souhaitent faire signer le buteur algérien. Les phocéens qui s'étaient dans un premier temps intéressés à Mbaye Niang se sont retournés vers la piste Slimani. Les deux parties n'ont pas entamé de discussions pour le moment mais le désir de Slimani de rejouer en Ligue 1 française et le fait qu'il ne rentre pas dans le projet de Leicester ainsi que la participation assurée de l'OM en Ligue des Champions la saison prochaine penchent sérieusement vers cette piste.

RUGBY

"On espère reprendre la compétition en septembre, avec l'accord du MJS"

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Ben Hassen, a annoncé, samedi, que son instance "espère reprendre ses activités sportives" dès le mois de septembre prochain et avec l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour commencer à préparer la nouvelle saison (2020-2021).

Dans cette perspective, la Fédération a déjà préparé un plan de reprise détaillé, qu'elle a remis au MJS, en vue d'être étudié, pour recevoir le feu vert nécessaire à la reprise des activités.

"Le MJS avait exigé une fiche technique détaillée, pour étudier la possibilité de notre retour à l'activité. Une procédure comportant six étapes, avec la prise en compte de toutes les mesures sanitaires et de prévention nécessaires. Ce qui a été déjà fait, et nous attendons actuellement de recevoir un avis favorable de la tutelle

pour reprendre nos activités dès le mois de septembre prochain", a indiqué le premier responsable de la FAR. Malgré une hausse considérable ces derniers jours du nombre de contamination au Covid-19, Ben Hassen a considéré qu'il n'y a "pas d'autres choix que de s'adapter et de faire avec cette pandémie, comme cela se fait partout" à travers le monde.

"Certes, le virus est toujours là, et les scientifiques tardent à trouver un vaccin suffisamment efficace pour l'éradiquer, mais ce n'est pas pour autant qu'on doit exclure le sport de manière définitive de notre vie. J'espère, donc, que les activités sportives pourront reprendre dès le mois de septembre prochain, avec l'aval du MJS et des autorités sanitaires", a insisté Ben Hassen.

Voulant apporter sa propre pierre à l'édifice dans cette perspective de

reprise des activités, le premier responsable de la FAR a annoncé que son instance prévoit de "doter les clubs de bavettes, de gel désinfectant pour les mains et de thermomètres frontaux infrarouges" pour les aider à lutter efficacement contre la pandémie.

Devant la croissante propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), le MJS avait décrété une suspension complète de toutes les activités sportives, et ce, depuis le 16 mars dernier. Un arrêt complet toujours en vigueur, puisque pas plus tard que jeudi dernier, la tutelle a annoncé qu'il "n'est pas encore possible de reprendre".

De son côté, le comité exécutif de Rugby Afrique a réussi à réunir une somme de 170.000 euros, grâce au fonds de soutien qu'il avait créé au mois de juin dernier, et qui a été réparti sur les différentes fédérations du continent, pour les aider à surmonter la crise générée par la pandémie du

nouveau coronavirus. "Bien qu'elle ne soit pas encore un membre permanent au sein de la World Rugby, la FAR a eu droit à sa part d'aide, et à ce propos, je tiens à remercier le président de Rugby Afrique, le Tunisien Khaled Babbou, qui avait bien défendu notre cause", a insisté Ben Hassen.

Une somme d'argent ayant servi à couvrir une partie des frais relatifs à l'achat de matériel sanitaire, destinés aux clubs, pour lutter contre la pandémie et permettre le retour aux entraînements, pour commencer à préparer la nouvelle saison sportive.

Pour ce qui est de la saison en cours (2019-2020), la Fédération algérienne de rugby avait décidé de la décréter comme une saison blanche dès le mois de mai dernier. Un arrêt définitif ayant concerné l'ensemble des championnats nationaux, sans décerner de titre.

APS

LES 11 COMMANDEMENTS



21h00



Le monde va mal, les humains ne rigolent plus, la situation est grave. Le dieu de la blague n'a plus qu'une solution : Michaël Youn et sa bande ! Leur mission : accomplir «Les 11 commandements» de la blague pour remettre les peuples sur le droit chemin de la rigolade en repoussant les limites de la connerie. Danser la valse en apesanteur à 15 000 mètres d'altitude, inonder une maison pour la transformer en piscine, jouer au beach volley avec une érection contrôlée, faire du roller sous somnifères... Rien n'arrête Michaël Youn et sa bande, et en plus, ils le font pour de vrai !

S.W.A.T EN HÉRITAGE



21h00



Un groupe armé kidnappe la fille d'un magnat des réseaux sociaux et médias en ligne. Cet enlèvement ressemble en tous points à celui de Patty Hearst en 1974, affaire sur laquelle le grand-père de Luca avait travaillé à l'époque. Carl, le père de Luca, a retrouvé les archives de son père et vient aider le S.W.A.T. Hondo et Nia sont en Arizona, où celui-ci forme les jeunes recrues locales. Arrêtés injustement pour une infraction routière, ils savent que leur couleur de peau n'est pas étrangère au traitement que le policier, Reid, leur réserve. Hondo demande à s'entretenir avec lui, mais il ressort très frustré de leur rencontre

TARATATA 100 % LIVE AU ZÉNITH



21h00



«Taratata» est le rendez-vous incontournable de la musique à la télévision. Ouvrant son plateau à tous les genres musicaux (rock, soul, reggae, hip-hop, chanson française), «Taratata» mixe, en parfaite harmonie, invités de prestige et jeunes talents, révélations live et duos inédits. Nagui accueille des artistes reconnus et des nouveaux talents réunis pour leurs qualités d'interprétation. L'émission offre de l'émotion et de l'inattendu. Enfin, cette soirée au profit du Téléthon permettra, grâce à la recette de la vente des places, de soutenir la recherche contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes

NÉ SOUS SILENCE



21h00



À 42 ans, Sophie Humbert est l'un des ténors du barreau de Paris. Avocate pénaliste reconnue et respectée, elle est à la tête d'un cabinet prestigieux. Pourtant, contre toute attente, Maître Humbert décide d'assurer bénévolement la défense de Gabriel Etchegaray, jeune délinquant sans envergure, qui vient d'avouer en garde à vue le meurtre d'Olivier Madik, un policier abattu sur le terrain. Personne dans son entourage ne comprend le choix de Sophie. Pourquoi prendre une telle affaire perdue d'avance et normalement du ressort d'un commis d'office ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

THE KILLING MARDI 11 NOVEMBRE



21h00



La police doit retrouver Theis, qui a une fois de plus disparu avec Rama, et qui pourrait tenter de se faire justice lui-même. Sarah et Jan n'avancent pas dans leur enquête, et leur supérieur leur donne 24 heures pour obtenir des informations concluantes, sinon le dossier leur sera retiré... Au QG de campagne de Troels, les événements prennent une toute nouvelle tournure, et Pernille parvient à gérer son foyer et le déménagement tant bien que mal

SHERLOCK LES SIX THATCHER



21h00



Tandis que Sherlock attend de voir à quoi ressemblera la vengeance posthume de Moriarty, une mystérieuse affaire déconcerte Scotland Yard. Mais Sherlock est plus intéressé par un détail apparemment anodin. Pourquoi quelqu'un détruit-il les images de l'ancienne Première ministre Margaret Thatcher ? Y a-t-il un fou en liberté ? Ou un projet beaucoup plus sombre, lié au passé de Mary Watson, serait-il à l'oeuvre ?

THIS IS US ROAD TRIP



21h00



Rebecca et les triplés doivent désormais composer avec les secrets que Jack a longtemps gardés. En effet, des vérités douloureuses ont émergé concernant son parcours chaotique au Vietnam. De son côté, Kevin a rassemblé des informations au sujet de son père, mais également de Nick

L'ÉLÈVE DUCOBU



21h00



Décidément, l'élève Ducobu est incorrigible ! Une nouvelle fois renvoyé de l'école, il n'a plus le choix : il doit absolument réussir à Saint-Potache ou faire sa valise pour... la pension ! Tout juste arrivé dans son nouvel établissement, le jeune garçon fait la connaissance du terrible monsieur Latouche, un professeur qui ne va rien lui épargner. La mission s'avère d'autant plus périlleuse que Léonie, la première de la classe sur laquelle il tente de copier, n'est pas prête à se laisser envahir par Ducobu. Une année scolaire qui s'annonce mouvementée !

Fadjr	03h54
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h10
Icha	21h46

FOOT/REPRISE DE LA COMPÉTITION

LE BUREAU DE LA FAF RENVOIE LA BALLE À L'AGEX

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football a décidé, hier, de convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGEx), pour se "prononcer" sur l'avenir des compétitions, suspendues depuis mars, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), selon la FAF, citée par l'APS. Réunis au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), sous la présidence de Kheïreddine Zetchi, les membres du Bureau fédéral ont discuté de deux propositions qui seront soumises plus tard à l'assemblée générale dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition. La première consiste à décréter une saison blanche sans déclarer de champion, ni de promu ou de relégués, alors que la seconde est de recourir au classement arrêté à la 22e journée, quand la compétition a été suspendue, pour décerner le titre au leader et désigner les représentants aux compétitions internationales, en plus des promus et des relégués, précise la même source.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), avait décidé de suspendre, depuis le 16 mars, l'ensemble des activités et com-



pétitions sportives en raison de la pandémie de Covid-19. Selon la même source, "aucune date n'a été retenue pour le déroulement de l'AGEx", soulignant qu'"il faudra d'abord aviser le ministère pour donner son aval quant au déroulement de ce rendez-vous avec la présence physique des mem-

bres, tout en respectant la distanciation, ou bien retenir l'option de son déroulement via visioconférence, comme recommandé par la Fédération internationale (Fifa)".

D'après l'article 29 des statuts de la FAF relatif à l'AGEx, cette dernière "peut se réunir en session extraordinaire à la

demande du Bureau fédéral, ou à la demande de 2/3 de ses membres à jour de leurs cotisations", pour se prononcer sur "le changement du lieu du siège de la FAF, la modification des statuts et la dissolution de la FAF". Point d'AGEx pour les compétitions dans les statuts de la fédération. Le Bureau fédéral de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" la reprise des compétitions. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le "Doyen" comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, soit deux de plus que son dauphin la JSM Skikda.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Les Tahkout, Sellal et Ouyahia lourdement condamnés

Le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a rendu hier mercredi 15 juillet, son verdict dans le procès de l'affaire de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout. Le principal accusé, Mahieddine Tahkout, a été condamné à une peine de 16 ans de prison ferme, son fils Bilal à 7 ans, ses frères Hamid et Rachid à 7 ans également, et son autre frère Nacer à 3 ans de prison. Les cinq prévenus devront en outre s'acquitter d'une amende de 8 millions DA chacun, avec saisie de tous leurs biens et de tous leurs comptes bancaires. Les sociétés de la famille, jugées en tant que personne morale, sont condamnées à une amende de 32 millions DA. Le tribunal a aussi prononcé de lourdes peines, à l'encontre des anciens res-

pensables impliqués. Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, déjà condamnés dans de nombreuses autres affaires, ont écopé chacun de 10 ans de prison ferme, tandis que les anciens ministres Amar Ghoul et Youcef Yousfi, ont été condamnés respectivement à 3 ans de prison ferme et à 2 ans, dont une année ferme. L'autre ancien ministre Abdelghani Zaâlane est acquitté. Zaâlane avait déjà été acquitté en décembre 2019 dans une autre affaire, celle des usines d'assemblage de véhicules et du financement occulte de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika. Enfin, Abdeslam Bouchouareb, en fuite, est condamné par contumace à 20 ans de prison. C'est la quatrième fois qu'il écope d'une telle peine.

CHU BENI MESSOUS

Grève dès aujourd'hui à l'unité d'isolement Covid-19

Le personnel médical du service d'hépatogastro-entérologie, du CHU Issad-Hassani, de Beni Messous, entame une grève ouverte à partir de d'aujourd'hui jeudi 16 juillet, le service sera donc en arrêt, ont rapporté plusieurs sites d'information. En effet, la menace de débrayage est essentiellement motivée par l'"indifférence" affichée par l'administration générale de l'hôpital par rapport à leurs revendications, il s'agit aussi de dénoncer les conditions de travail générales par la lutte contre le coronavirus et revendiquer la reprise de son activité minimum liée sa spécialité, » Nous demandons la reprise de nos missions médicales habituelles relevant de l'hépatogastro-entérologie, notamment l'hospitalisation, l'exploration endoscopique, l'hôpital de jour et les activités pédagogiques", lit-



on dans le préavis de grève rendu public aujourd'hui, et déposé le 08 juillet au niveau des instances dirigeantes de l'hôpital Issad-Hassani. En première ligne du combat contre la propagation de la pandémie du Covid-19, les auteurs du préavis affirment : » "La DG vient ordonner l'augmentation du nombre de lits consacrés à l'isolement des cas de Covid-19, en passant de 10 à 20 lits, sans tenir compte du manque effectif. Cette décision émise par la DG est injuste. Elle est non conforme aux directives de la tutelle puisque le ministère vient d'instruire les hôpitaux de renforcer et de remplacer ceux qui sont sur le front de la lutte depuis quatre mois. Malgré le manque d'effectif dans notre service, nous n'avons ménagé aucun effort durant les 4 mois de lutte exclusive contre la Covid-19. Le sous-effectif nous a imposé un rythme de travail entre les gardes les plus rapprochées de toutes les autres unités d'isolement". Par conséquent, grévistes s'attendent à ce que la direction de l'hôpital mette en application le principe de roulement entre les unités dans la lutte contre la Covid-19, conformément aux dispositions édictées dans l'instruction ministérielle n°19 du 7 juillet 2020, précise la même source, » "La direction générale a impunément foulé aux pieds les instructions du ministre, puisqu'elle continue à nous imposer ses directives injustes au lieu de demander aux autres services fermés depuis le début de l'épidémie de dégager des places d'isolement pour les cas de Covid-19. Pas moins de 15 structures sont fermées au moment où d'autres guerriers en bouse blanche commencent à afficher les premiers signes d'épuisement".

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

554 nouveaux cas confirmés et 12 autres décès

Le nombre de cas est en hausse. Les chiffres augmentent, de jour en jour. L'Algérie a enregistré en 24 heures 554 nouveaux cas confirmés, portant ainsi le nombre total des cas à 20.770, soit 42 cas pour 100.000 habitants, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. Douze (12) autres décès, ont été enregistrés hier mercredi. Ce qui donne un total de 1.040 depuis le début de cette pandémie en Algérie. Il a été relevé, que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas alors que 75 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 60 ans et plus. En outre, 13 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus, durant les dernières 24 heures, alors que 15 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas et 20 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. 23 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 10 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Selon la même source, 12 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 13 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.